

# **Journée régionale sur le suicide et les aînés**

## **Portrait régional, orientations nationales et actions régionales**

Martine Couture, présidente-directrice générale  
Agence de la santé et des services sociaux  
25 avril 2012

# Plan de la présentation

1. Portrait des aînés au Saguenay–Lac-Saint-Jean
  - Projections démographiques
  - État de santé physique
  - Environnement social
  - Santé mentale
2. Aînés et suicide
3. Orientations ministérielles
4. Bilan des actions régionales, enjeux, perspectives

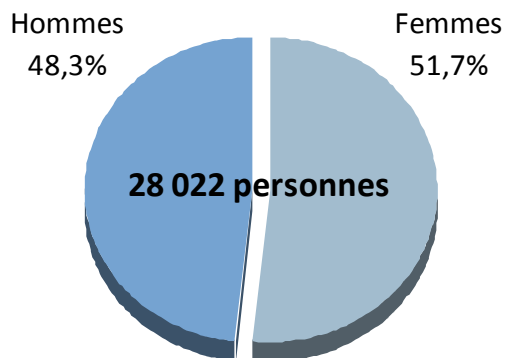
# **1. Portrait des aînés au Saguenay–Lac-Saint-Jean**

# Projections démographiques de la région

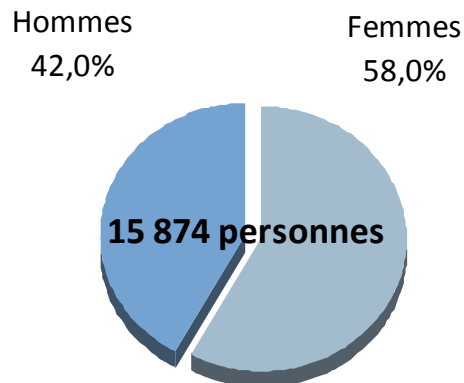
- Population de la région au 1<sup>er</sup> juillet 2012 : 270 063
- 49 456 personnes âgées de 65 ans et plus (18 % de la population, proportion semblable d'un territoire à l'autre) :
  - 57 % auront entre 65 et 74 ans
  - 43 % entre 75 et 84 ans
  - 11 % auront 85 ans et plus
- Leur nombre augmentera de 20 000 d'ici dix ans

# Population des 65 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, SLSJ, 2012

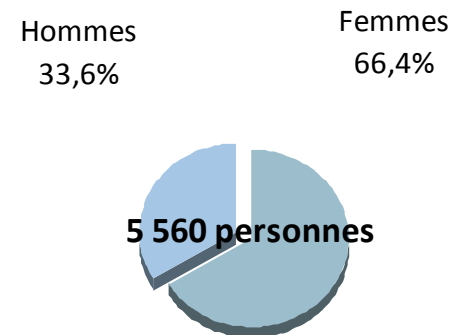
**65 à 74 ans (57 %)**



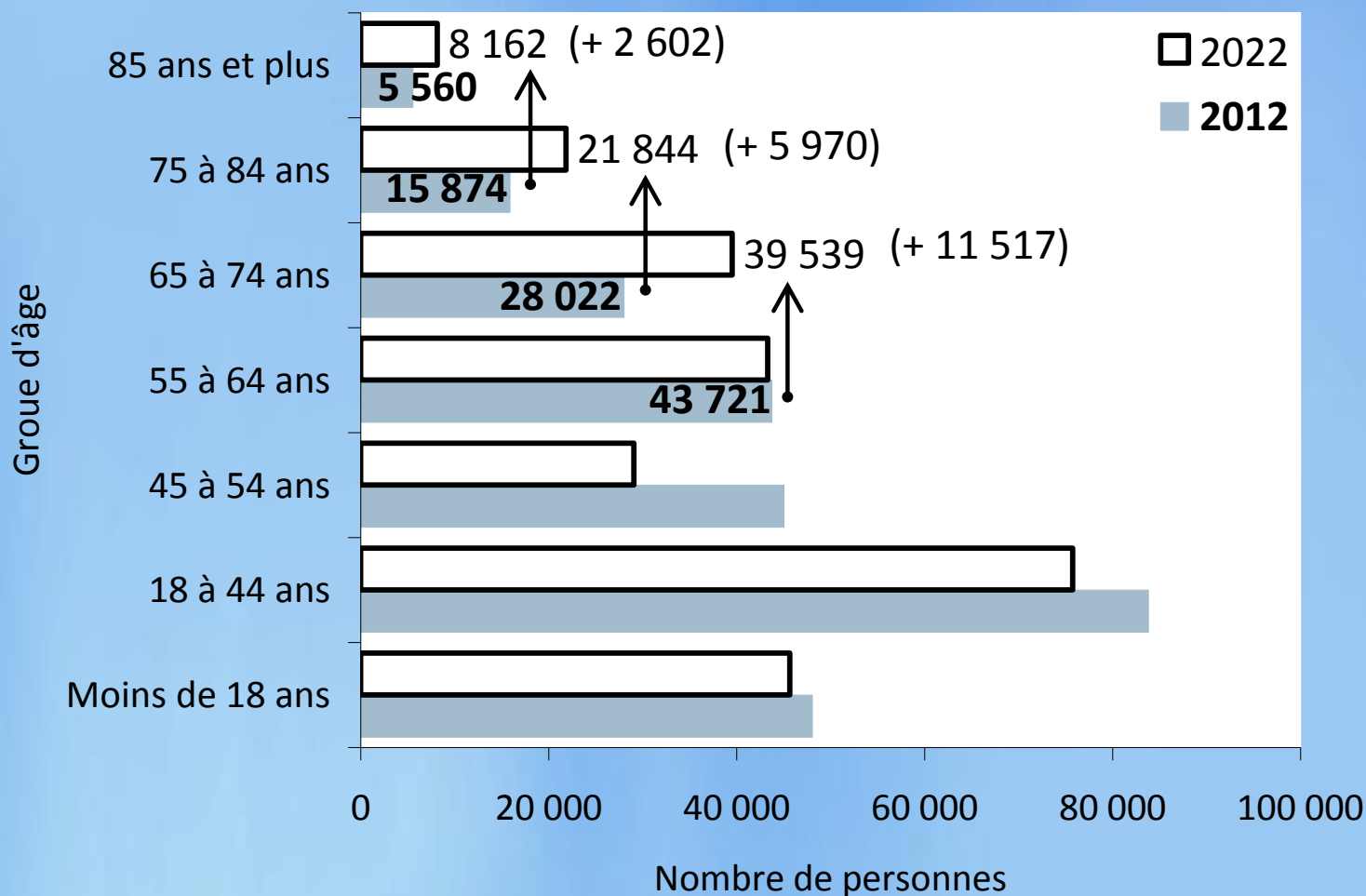
**75 à 84 ans (32%)**



**85 ans et plus (11%)**



## Évolution de la population des 65 ans et plus, selon certains groupes d'âge, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2012 et 2022



Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, *La population du Québec par territoire des centre locaux de services communautaires, par territoire des réseaux locaux de services et par région sociosanitaire, de 1981 à 2031*, édition 2010.

# État de santé physique des aînés (1/2)

- Nombre moyen d'années qu'une personne âgée peut espérer vivre en bonne santé sans incapacité
  - Homme de 65 ans et plus : 10,9 ans
  - Femme de 65 ans et plus : 11,5 ans

# État de santé physique des aînés (2/2)

- Limitations d'activités et incapacités des aînés
  - 27,2 % des 65 à 74 ans et 41,5 % des 75 ans et plus vivant en ménage privé déclarent avoir une incapacité
  - 19,4 % disent avoir besoin d'aide dans les activités quotidiennes
  - 31,6 % déclarent avoir un problème de santé fonctionnelle (douleurs, malaises, problèmes de vision, d'ouïe, cognitifs, etc.)
- Maladies chroniques
  - 15,8 % des 65 à 74 ans et 19,1 % des 75 ans et plus cumulent deux maladies chroniques ou plus



# Environnement social des aînés

- Vulnérabilité face à la solitude et l'isolement
- Près d'un aîné sur cinq (18 %) dans la région considère avoir un niveau faible ou modéré de soutien social
- 93,6 % des 65 ans et plus déclarent être plutôt ou très satisfaits de leur vie sociale
- 61,2 % disent avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale (population adulte : 47,3 %)

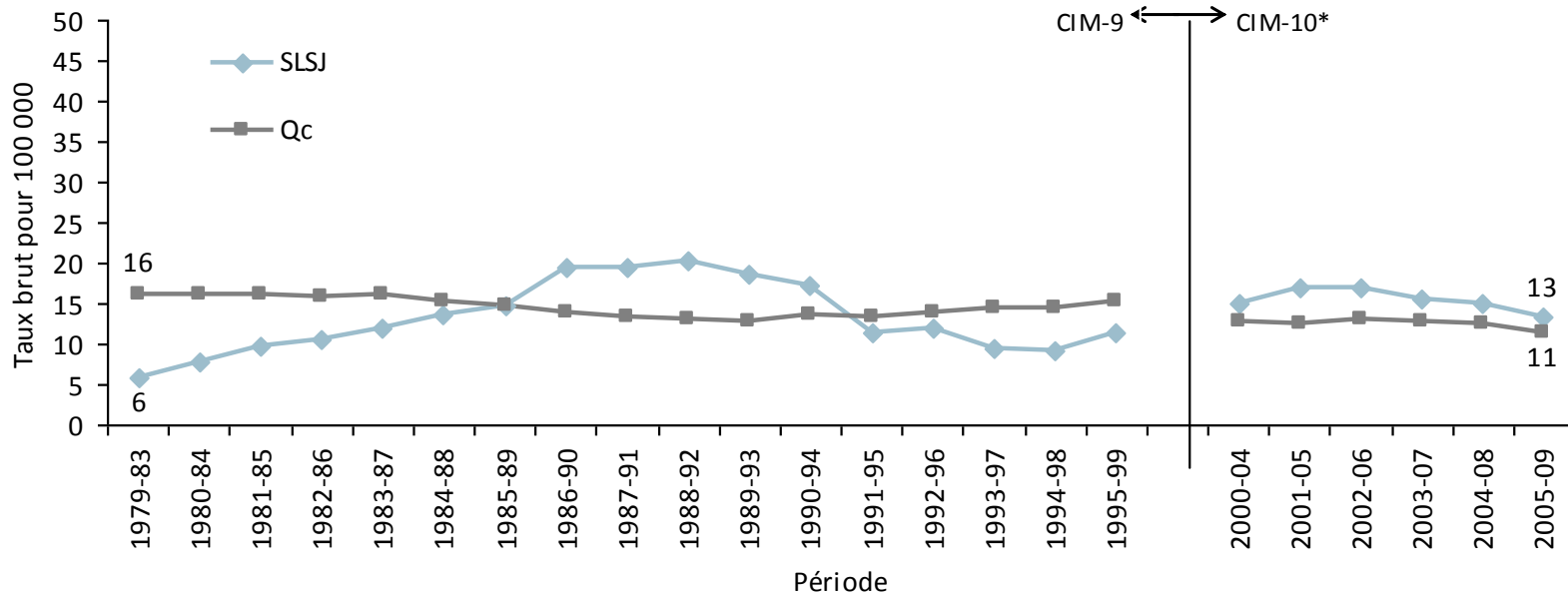
# Santé mentale des aînés

- Vulnérabilité aux problèmes de santé mentale et de crise suicidaire
- 5,1 % dépasseraient le seuil symptomatologique de détresse psychologique (reste de la population : 7,4%)
- De tous les groupes d'âges, c'est chez les 65 ans et plus que la détresse psychologique est la moins fréquente

## **2. Aînés et suicide**

# Aînés et suicide (1/2)

Évolution du taux bruts (pour 100 000)<sup>1</sup> de suicide chez les personnes de 65 ans et plus, Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1979-1983 à 2005-2009<sup>2</sup>



Source : Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2011, *Fichier des décès*.

Notes : 1. Moyennes mobiles calculées sur des périodes de cinq ans.

2. Données provisoires pour 2008 et 2009. À interpréter avec prudence.

## **Aînés et suicide (2/2)**

- 18 pour 100 000 : taux brut de mortalité par suicide chez les aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Sur une base annuelle, 6 personnes de 65 ans et plus se sont suicidées entre 2004 et 2008
- Les suicides des aînés représentent 13 % des suicides observés dans la région chez les 15 ans et plus

## En bref...

- Les aînés de la région :
  - disent être bien dans leur peau
  - sont, de tous les groupes d'âge, les moins confrontés à la détresse psychologique
  - sont plus satisfaits de leur vie

Avec le vieillissement de la population : les actions de prévention et de promotion doivent se poursuivre...

### **3. Orientations ministérielles**

# **Orientations ministérielles**

- Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS)
- Plan d'action en santé mentale 2005-2010
- Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015 (ministère de la Famille et des Aînés)



# Guides des bonnes pratiques en prévention du suicide

- Appropriation des guides par des ateliers destinés aux gestionnaires et à leurs partenaires dans les RLS
- Formation *Intervenir en situation de crise suicidaire* destinée aux intervenants terrain
- Approche d'intervention plus structurée et axée sur les solutions

# Guides des bonnes pratiques : messages centraux

- Une responsabilité partagée : intervenants, gestionnaires, aînés et leurs proches, l'ensemble de la population
- Des services :
  - connus par la population et adaptés au portrait régional
  - adaptés aux besoins de la personne suicidaire
  - variés dont certains liés à la prévention-promotion
  - adaptés aux besoins des proches de la personne suicidaire
- Des sentinelles formées pour repérer et accompagner la personne suicidaire vers les bons services

# Guide pour les intervenants et gestionnaires

## Intervenants

- Favoriser l'appropriation du portrait régional du suicide
- S'entendre sur les rôles et les services des partenaires
- Soutenir les intervenants
- Rehausser la qualité, la continuité et la qualité des services

## Gestionnaires

- Accueillir et repérer la personne suicidaire
- Estimer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire
- Intervenir à l'aide de techniques orientées vers les solutions
- Offrir un suivi adapté à la dangerosité

## **4. Bilan des actions régionales, enjeux et perspectives**

# Rôle MSSS-Agence en prévention du suicide

- Définir les grandes orientations
- Soutenir les organismes dans l'intégration des bonnes pratiques
- Sensibiliser régulièrement les gestionnaires et les intervenants tant à leur rôle qu'à la nécessité de collaborer avec leurs partenaires

# Agence : agir et promouvoir (1/2)

- Son action chapeaute neuf établissements (11 000 employés et budget de 700 M\$)
- Mission à deux volets
  - Coordination de la mise en place des services de santé et des services sociaux
  - Services régionaux de santé publique
- = Promotion d'activités susceptibles d'améliorer la santé et le bien-être de la population, dont les aînés

## Agence : agir et promouvoir (2/2)

- Agir sur la maladie et les facteurs ayant une influence sur la santé et le bien-être des aînés,  
par exemple :
  - les environnements physique et social
  - les saines habitudes de vie
- Faire la promotion de la santé :
  - activités physiques
  - gestion du stress
  - stimulation cognitive

# Actions et prévention du suicide

- Intervention visant la prévention du suicide et incluant des activités de sensibilisation :
  - aux risques que représentent les médicaments
  - aux risques des armes à feu gardées à la maison et aux mesures pour en limiter l'accès
  - à l'établissement des réseaux de sentinelles
  - à des activités favorisant le traitement approprié du suicide dans les médias
- Soutien et collaboration avec le CPS 02 dans son rôle de prévention et de concertation intersectorielle



# Services aux personnes en crise suicidaire

Acquis :

- service d'intervention téléphonique 24/7  
(Info-Santé, Info-Social, CPS 02)
- service mobile d'intervention de crise face à face
- places d'hébergement de crise
- suivi de crise à court terme
- service hospitalier d'urgence
- consolidation des équipes en santé mentale en première ligne
- implantation en cours des réseaux de sentinelles

# Enjeux

- Consolider l'accès à un suivi étroit dans tous les territoires de CSSS
- Accroître le développement des réseaux de sentinelles dans tous les territoires de CSS
- Rehausser la formation des intervenants du réseau à l'intervention en cas de crise suicidaire (CSSS, organismes, cliniques médicales, médecins)
- Développer un meilleur arrimage entre les acteurs concernés par les services de crise

# Vision d'avenir

- Poursuivre le soutien à l'amélioration des pratiques
- Faire de la prévention du suicide une responsabilité partagée à l'intérieur du CSSS et sur le territoire local
- Promouvoir une image positive du vieillissement
- Bonifier les pratiques en matière de prévention et de promotion auprès des aînés



*Merci*